

15 novembre

Commission relative
aux droits de l'époux survivant
sur la succession de son conjoint
prédécedé.

1

17 Nov. 1876. Commission chargée
d'examiner la proposition de M. Delsal relative aux droits de l'époux
survivant sur la succession de son conjoint prédécédé -

A 1^{re} séance de la Commission - Constitution du Bureau - M.
Ducobean Président - M. Clément Le Rétour - Il est procédé au recou-
- lement des opinions qui sont présentées dans la discussion de la proposition -
1^{er} Bureau - M. Carlier. Le Bureau a voté à peu près unanime à

accorder un droit d'usufruit à l'époux survivant, mais sans aller
jusqu'à lui donner une part de propriété dans la succession de
son conjoint

2^e Bureau - M. Brunet ^{présente} la discussion dans le 2^{em} Bureau. On a
été pour un vote généralement favorable à la proposition, et
on a craint de jeter un trouble dans la législation de
Code Civil.

3^e id. - M. Boyer de la Haye le Bureau a pensé qu'il n'y avait d'autre
à l'époux survivant qu'un droit à une pension alimentaire.

4^e id. - M. Picard Le 4^{em} Bureau a été d'avis que quand même
qu'il y avait lieu de modifier les dispositions actuelles de la loi.

5^e id. - M. Moreau a été nommé après avoir déclaré qu'il
acceptait le principe de la proposition relative à un
usufruit

6^e id. - M. Jules Omer. Le 6^{em} Bureau n'a pas examiné

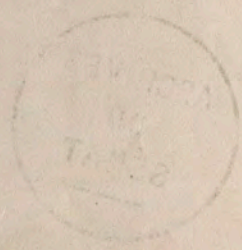


la question dans une langue d'union. Et a été anoué par la
conférence tenue de l'ay des membres du Bureau a
exprimé un sentiment favorable a cette modification
reclamée par tous les commentateurs ou presque tous.

J. Guzman-Delgado a été nommé pour soutenir sa proposition a
l'unanimité des membres présents.

G. et G. W. M. Cherent et in. Pailles ont été nommés dans
les bureaux sans discussion préalable

La séance est levée a 2 1/2



SÉNAT

Versailles, le 2 X^h 1876.

Monsieur le Président

Je tiens à la Commission chargée d'examiner
le projet de loi de M. Adam sur la législation
du chemin de fer d'intérêt local, et vous
en prie d'agréer et de faire agréer mes excuses à
nos collègues pour le retard de la Commission
Désolé pour, aujourd'hui, à la même heure.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de mes sentiments les plus
distingués,

Jos. Munn



ETIENNE
Rue de la Paroisse
N° 46.
VERSAILLES





Séance du 15 novembre 1876.

La commission se réunit à 1 heure -
On procède à la constitution du bureau.
M^r: Bourbeau est nommé Président ;
M^r: Clément est nommé secrétaire.

Il est ensuite procédé au recensement des opinions qui ont prévalu dans les divers bureaux du Sénat.

1^{er} Bureau.

M^r: Tailbant... le bureau a paru à peu près unanime à accorder un droit d'usufruit à l'époux survivant ; mais sans aller jusqu'à lui donner une part de propriété dans la succession de son conjoint.

2^o Bureau.

M^r: Brunet... le bureau ne s'est pas montré généralement favorable à la proposition ; et on a craint de porter un trouble dans la législation du Code civil.

3^o Bureau.

M^r: Brozérian... le bureau a pensé qu'il n'y avait lieu d'accorder à l'époux survivant qu'un droit à une pension alimentaire.

4^o Bureau.

M^r: Picard... l'avis presque unanime du bureau a été qu'il y avait lieu de modifier les dispositions actuelles de la loi.

5^o Bureau.

M^r: Bourbeau... a été nommé après avoir déclaré qu'il acceptait le principe de la proposition réduite à un droit d'usufruit.

6^e Bureau.

M^r. Jules Favre. — Le bureau n'a pas examiné la question dans une longue discussion. Il a été amené par la contradiction tenue de l'un des membres du bureau à exprimer un sentiment favorable à cette modification réclamée par tous les commeytateurs ou presque tous.

7^e Bureau

M^r. Delsol... a été nommé pour soutenir sa proposition à l'unanimité des membres présents.

8^e et 9^e Bureaux.

M. M. Clément et Taillefert... ont été nommés dans leur bureau sans discussion préalable.

La séance est levée à 2 h 1/2.

Bourgeois
président

La Commission se réunira le 2 Décembre 1876. Tous les membres sont présents; sauf M. Brunet, excusé.

La Commission nomme M. Delsol rapporteur et le charge de lui présenter un texte qui servira de base à la discussion.

Bourgeois